

Cession de la société Alpha Ford



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

La société Al Karama Holding envisage de céder sur Appel d'Offres, 100% du capital de la société Alpha Ford (la « Société »).

A ces fins, le consortium Attijari Finances Tunisie - Attijari Finances Corp. (conjointement la « Banque Conseil ») a été retenu comme conseiller exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession envisagée (l' « Opération »).

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectifs 1- d'informer les investisseurs de cette Opération, 2- de décrire le processus de cession décidé et 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification.

Considérations Clés

Alpha Ford est une société anonyme créée en 2002, ayant un capital social de 1 500 000 Dinars Tunisiens, et qui a pour objet la vente de véhicules particuliers neufs et de pièces de rechange de la marque Ford ainsi que le service après-vente des véhicules Ford.

Processus de cession

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les investisseurs pré-qualifiés.

En tant que partenaire technique, Ford Motor Company (FMC) est associé avec Al Karama Holding à toutes les phases du processus de cession.

Retrait des dossiers de Pré-qualification

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer, à partir du **Mercredi 03 juillet 2019 à 10h00** au siège de Al Karama Holding, sis au rue du Lac d'Annecy, passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac, Tunis, un dossier de pré-qualification qui définit le processus et les critères de pré-qualification.

Le retrait est conditionné par la remise d'un engagement de confidentialité dûment signé et rempli par le représentant légal des investisseurs intéressés téléchargeable sur www.alkaramaholding.com et par le paiement d'un montant non restituable de trois mille dinars tunisiens (3 000 DT) payable par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding, par virement bancaire au profit de Al Karama Holding ou en espèces.

Processus de Pré-Qualification

L'investisseur désirant participer devra être (i) soit une personne physique ou morale de nationalité tunisienne au sens de la réglementation en vigueur (ii) soit un consortium constitué par des personnes physiques et/ou morales dirigé par un chef de file (le « Consortium »).

Les investisseurs de nationalité étrangère peuvent participer au présent Appel d'Offres dans les limites prévues par la réglementation en vigueur notamment le décret-loi 61-14 du 30 août 1961 relatif aux conditions d'exercice de certaines activités commerciales.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de manifestation d'intérêt directement par porteur contre décharge ou par courrier express, le cachet du bureau d'ordre et celui de la Poste faisant foi, et ce au plus tard le **Mercredi 28 Août 2019 à 14 heures** à l'adresse suivante :

Al Karama Holding
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi,
Les Berges du Lac, 1053 Tunis.

Travaux de Due Diligence

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés par écrit et auront à leur disposition un Dossier d'Appel d'Offres, composé (i) du Règlement de l'Appel d'Offres incluant le Projet d'Acte de Cession du Bloc d'Actions, (ii) d'un Mémoire d'Information, et (iii) d'un Règlement de la Data Room.

Les candidats pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux de Due Diligence dans le cadre d'une Data Room qui sera ouverte selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec Attijari Finances Tunisie pour toute demande d'informations sur cette Opération



Immeuble El Baraka, Bloc B, Rue du Lac d'Annecy – Les Berges du Lac, Tunis

Téléphone : +216 31 341 300

Fax : +216 71 965 615

Hani LAMOURI

E-mail : h.lamouri@attijari.tn

Eya JEMLI

E-mail : e.jemli@attijari.tn